



Bureau Régional 5 octobre 2022

Actualité

Introduction de Pascal Bouvier

Depuis de tout temps que l'affrontement de classe existe, avec d'un côté le capital dont les dénominations modernes d'ultralibéralisme et de superprofit ont pris le relai dans le langage courant, et sur l'autre versant le social portant des valeurs de partage de richesse, d'émancipation, d'humanité, jamais le monde du travail et le syndicalisme n'auront cumulé autant de difficultés à surmonter.

Sans en faire une liste exhaustive la situation est alarmante à plus d'un titre. Le poids du capital jamais rassasié bien aidé par les gouvernements successifs, l'inflation avec des conséquences directes de baisses drastiques du pouvoir d'achat, la pandémie que nous venons de vivre, le réchauffement climatique qui s'accroît avec une sécheresse sans précédent est une alerte sur ce qui nous attend si nous ne réagissons pas, les guerres avec celle que la Russie mène contre l'Ukraine, la montée de l'extrême droite qui touche maintenant l'Europe du nord avec la Suède, en Italie avec une entrée fracassante dont la future première ministre est partisane du fascisme et adule Mussolini, en France avec 89 députés à l'assemblée nationale, sous oublier la Hongrie, la Pologne en plus des pays totalitaire comme la Turquie, l'Iran et bien d'autres encore.

Dans cette grisaille ambiante des peuples réagissent en utilisant un des gestes fondamentaux de la démocratie, le bulletin de vote au moment d'élections présidentielles. Ainsi le Brésil veut sortir tant bien que mal de quatre années de politique ultralibérale et fasciste. Les résultats du 1^{er} tour de dimanche dernier donnent Lula en tête avec un peu plus de 48 % des suffrages et 5 millions de voix d'avance sur le président sortant. Au Chili, avec une première étape, des décennies de l'empreinte de Pinochet ont été, en partie, balayées même s'il reste encore beaucoup à faire. L'Assemblée constituante chilienne qui a vu le jour, devenue l'organe constitutif de la République du Chili avait en charge de rédiger une nouvelle constitution après le référendum tenu en octobre 2020 à la suite des manifestations débutées en 2019. En septembre dernier 62 % de Chiliens n'ont pas soutenu le projet de Constitution qui devait remplacer celle héritée de la dictature de Pinochet. Le nouveau texte voulait établir une galerie de nouveaux droits sociaux dans une société aux fortes inégalités sociales. Le chemin vers l'obtention de nouveaux droits comme la santé, retraite, éducation est semé d'embûches et les conservateurs ont pesé de tout leur poids pour que rien ne bouge.

Concernant l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite en Italie un communiqué unitaire de soutien CGT, FSU, Solidaires, syndicats étudiants et lycéens, a été adressé aux syndicalistes italiens et italiennes et à l'ensemble de la population. Aussi face à cette banalisation, fondant dans le paysage les partis d'extrême droite, la Confédération Européenne des Syndicats va mettre en place une veille permanente. L'objectif sera de mettre en évidence et faire connaître au plus près du monde du travail leurs contradictions entre ce qu'ils disent lorsqu'ils sont en campagnes électorales avec ce

qu'ils votent une fois élus. Plusieurs types de communication seront utilisés à grande échelle jusqu'au local.

Chez nous l'exemple le plus flagrant et le plus récent concerne le vote des députés RN en faveur de la loi « portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » soutenue par le gouvernement alors que Marine Le Pen avait un tout autre discours pendant la campagne présidentielle sur les salaires. Egalement il faut continuer à utiliser nos outils confédéraux avec notre campagne contre l'imposture des idées d'extrême droite.

Justement sur les salaires c'est actuellement la priorité revendicative pour les salariés. Comme le titrait le communiqué confédéral du 28 septembre dernier, veille de la journée de mobilisation nationale et interprofessionnelle, « *L'augmentation des salaires au cœur du partage de la valeur !* ». Face à l'inflation galopante et aux injustices sociales qui vont avec, il faut de toute évidence et urgemment augmenter les salaires. Ceux qui permettent de vivre dignement et de financer la protection sociale. C'est ce que prennent conscience de plus en plus de salariés. Les nombreuses luttes dans les entreprises le démontrent.

Ce 29 septembre 2022 a exprimé, pour l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux mais, aussi, contre la retraite à 65 ans, dans les 200 manifestations qui ont permis à plus de 250 000 personnes de se rassembler, partout en France. Au vu des luttes engagées dans de nombreux secteurs professionnels, depuis des mois, autour de la question des salaires, tout portait à penser que la mobilisation par la grève allait s'amplifier et se généraliser.

Comme chez Groupama des milliers de salariés ont massivement débrayé, le 27 septembre, dans de très nombreux sites. Dans cette entreprise il n'y avait pas eu de grève depuis les années 1980 ! Lors de cette action ils ont dénoncé l'absence totale de revalorisation collective en dix ans, alors que l'assureur engrange des bénéfices. Comme partout on retrouve la même musique. Alors que les résultats sont florissants au premier trimestre avec un chiffre d'affaires de 10,6 milliards d'euros, en croissance de 5,5 %, aux dernières négociations annuelles obligatoires, leur direction est venue avec une proposition collective de zéro euro ! De quoi mettre des milliers de salariés dehors dont nombreux se sont retrouvés avec la revendication de 10 % d'augmentation de salaire de la CGT.

Tous ses prémices d'actions sur les lieux de travail, se sont vérifiés avec des taux forts de grève : dans l'agroalimentaire, la Fédération a recensé près de 400 appels à la grève. Le taux de grévistes allant de 30 à 100% des salariés dans les entreprises de ce secteur, cela représente, au bas mot, 50 000 grévistes. Ou, encore, dans l'éducation nationale avec 30 % de grévistes et 500 grévistes chez Eiffage construction à Saint-Denis, sur l'un des chantiers du village des athlètes des JO 2024, à la SNCF 1 cheminot sur 3 était en grève, à Coriolis Angers action bien suivie et reprise dans le communiqué de presse de la Fédération de la FATP. Au-delà du nombre des manifestants, ce sont plusieurs centaines de milliers de travailleuses et travailleurs qui ont fait grève. Cet élément a son importance dans les suites à donner.

Partout, les travailleurs et travailleuses ont montré leur détermination par la grève à être entendus par le gouvernement et le patronat pour exiger une juste répartition des richesses créées par leur travail. Ils ont exprimé leur volonté d'imposer d'autres choix que ceux qui consistent à enrichir le capital, sans jamais entendre que ce sont bien les salariés qui font l'économie du pays.

Aussi il est bon de marteler que se sont exclusivement les choix ultra-libéraux qui font monter les partis d'extrême droite, comme en Italie ou en Suède. Le Président de la République à son image, j'écoute et je n'entends pas, semble ne pas avoir tiré les leçons des dernières élections présidentielles et législatives et n'entend pas le mécontentement des citoyens.

Il essaie même de faire « tourner bourrique » les citoyens, les citoyennes et les salarié.es dans leur ensemble sur la future réforme des retraites. J'y vais j'y vais pas. Amendement insidieux ou pas dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2023 qui au passage veut également ponctionner Action Logement, l'ancien « 1% logement » de 300 M d'euros. Utilisation ou pas du 49.3. Attaque des régimes spéciaux ou pas pour la soi-disant égalité entre les régimes. Tout cela est orchestré pour faire rentrer dans les têtes, qu'à leurs yeux, une réforme s'impose.

L'exercice pour l'exécutif est périlleux et plus que dangereux dans un climat social déjà tendu. Tout d'abord toutes les organisations de salariés sont vent debout et refusent cette réforme à marche forcée d'autant que 79 % des français se disent opposés au projet du gouvernement. C'est un vrai signal d'alerte. Je vous renvoie au communiqué intersyndical, d'hier, signé des 13 organisations syndicales, étudiantes et lycéens. Il pose clairement les choses en termes de constat, de méthode, des sujets à traiter, de propositions communes à venir, de leur opposition ferme sur le recul de l'âge légal de retraite et de l'augmentation de la durée de cotisation, que d'autres alternatives financières sont possibles et de construire tous les moyens d'action nécessaires si le gouvernement demeurait arc-bouté sur son projet.

De son côté, le patronat par la voix du Medef ne veut surtout pas s'y frotter avec la crainte d'un conflit social majeur bloquant le pays et de surcroît l'économie. Pour lui, il n'y a pas d'urgence, il faut attendre.

Il y a surtout le dernier rapport du COR qui ne se prononce pas sur les pistes à privilégier pour que notre système de retraite reste viable. Il pointe même pour cette année et surtout l'année prochaine un excédent de plusieurs milliards d'euros. Si les projections montrent une certaine stabilité, au fur et à mesure, elle se dégrade jusqu'en 2070. Pour justifier cette dérive déficitaire le rapport, sous pression du gouvernement, fait en partie des prévisions artificielles. Je me pose donc cette question comment peut-il faire des prévisions jusqu'en 2070 alors que les entreprises ne savent même plus faire des projections économiques à plus de 2 ans ? Les choix sont purement politiques et idéologiques.

En manque d'argument pour faire passer une nouvelle réforme des retraites rejetée très majoritairement par l'ensemble des Français, l'objectif recherché par le Gouvernement et le patronat est donc bien de baisser le niveau des retraites par répartition pour ouvrir la voie au développement de l'épargne-retraite donc de la capitalisation.

A contrario, les chiffres du rapport démontrent, aussi, que la garantie de bonnes retraites avec un retour au droit à retraite à 60 ans est un objectif à notre portée. Il faut dégager les ressources nécessaires en augmentant les salaires, en développant l'emploi stable et qualifié et en remettant en cause les exonérations de cotisations sociales. De même, il est clairement démontré que ce sont les non-recrutements et la non-revalorisation dans la Fonction publique qui dégradent le système.

Sur ce dossier épineux le journal Libération écrivait ceci le 29 septembre dernier : *« Pour justifier un allongement de la durée de cotisation donnant droit à une retraite à taux plein ou un report de l'âge légal à 64 et à terme 65 ans - contre 62 aujourd'hui -, le refrain entonné par la majorité est celui d'un ajustement sur ce qui existe chez nos voisins européens. Dans un contexte où il faudrait presque naturellement se résoudre à « travailler plus longtemps ». La sentence apparaît grossièrement hors sol quand le taux d'activité des plus de 55 ans, censé avoir été une des priorités du premier quinquennat Macron et du passage de Borne au ministère du Travail, reste particulièrement faible en France. Que l'espérance de vie en bonne santé est, elle, de 64 ans pour les hommes et de 66 ans pour les femmes. Pire : à 62 ans, parmi les 5 % des hommes les plus pauvres, un quart est déjà... mort. Quant à la juste prise en compte de la pénibilité, elle peine, depuis 2017, à se concrétiser dans l'ambition macronienne ».*

Ces éléments journalistiques sont extrêmement intéressants tout comme le dernier baromètre commandé par l'Ugict CGT sur les retraites.

Beaucoup trop pense encore en raison de leurs statuts, également dans nos rangs syndicaux, que les cadres ne sont pas des salariés comme les autres. Pourtant ce sondage sur leurs attentes en termes de retraite est sans appel. Contrairement à la caricature individualiste souvent, entretenue, les cadres sont prêt.e.s à se mobiliser collectivement pour défendre leur retraite. Les principaux éléments de cette enquête parlent d'eux-mêmes, 82 % souhaitent une réforme des retraites garantissant une pension au moins égale à 75 % du salaire de fin de carrière, 56 % souhaitent une réforme des retraites qui rétablisse l'âge de départ à 60 ans avec une prise en compte des années d'études, 48 % sont prêt.e.s à manifester et 42 % à faire grève pour défendre leur retraite.

Sur cette séquence des retraites ce qui est intéressant, c'est de constater, qu'ils soient précaires, employés, ouvriers, ingénieurs ou cadres, le monde du travail ne veut pas se laisser piéger et compte agir dans l'action pour défendre la mère des réformes. C'est autant de point d'appui pour construire les futures luttes. Nos propositions revendicatives doivent être connues pour porter, tous ensemble, des acquis nouveaux avec une société plus juste.

C'est ce que vont faire les retraités, demain en intersyndicale, jour de la tenue du conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO avec un rassemblement devant son siège, à Paris. Là aussi il y a urgence à augmenter les pensions, alors que le système alimente de plus en plus les rendements financiers, d'autant que 70 milliards d'euros sont disponibles dans les caisses. Comme pour le régime général c'est possible d'avoir de meilleures retraites.

Cela fait plus d'un siècle que la séparation des églises et de l'état est entrée en vigueur. Elle est une priorité pour que la laïcité est du sens dans notre pays. En ce qui concerne la police judiciaire le gouvernement veut supprimer la séparation des pouvoirs.

À la suite du « *Beauvau de la Sécurité* », le gouvernement vient de relancer le projet de création de Directions Départementales de la Police Nationale regroupant la sécurité publique, le renseignement territorial, la police aux frontières et la police judiciaire, sous l'égide des préfets. Cette réforme prévoit une remise en cause inacceptable du principe de séparation des pouvoirs mais également une mutualisation des moyens pour ces missions publiques, qui rimera avec dégradation des conditions de travail des personnels de police et des conditions d'accueil des victimes.

Une partie de la police s'est spécialisée dans des domaines tels que la lutte contre les stupéfiants, les crimes, les atteintes à la personne, la délinquance astucieuse ou financière, le terrorisme, etc...

Le législateur a toujours pris soin d'écarter l'action judiciaire des influences politiciennes et autres, parfois promptes à minimiser certains faits pour en éclairer d'autres. Cette séparation des pouvoirs est apparue dans le but unique de garantir à toutes et tous la même justice quelque-soit sa qualité ou son rang dans la société.

Ainsi, nous avons connu des cours en capacité de juger des chefs d'états de toute nationalité, de puissants financiers, ou des magistrat-es défailant-es. Il s'agit là du principe d'égalité propre à la République, à son socle historique.

Ce principe Républicain pourrait rapidement vaciller. Le projet de réforme du Président MACRON et de son Ministre de l'Intérieur, Gérald DARMANIN, consiste à l'écartèlement de la police judiciaire, en mettant fin à l'existence des brigades spécialisées et indépendantes, en les plaçant sous l'égide du Préfet.

Ainsi elle prévoit de rattacher la quasi-totalité des effectifs de Police Judiciaire aux commissariats qui sont eux-mêmes placés sous la corolle du Préfet, haut fonctionnaire en lien étroit avec l'exécutif. Dans bon nombre ville des agents de la police judiciaire, dont Angers, se mobilisent pour garder leurs spécificités leurs permettant de s'attaquer aux grands banditismes de tous genres. Sans eux, par exemple, les Balkany n'auraient jamais été inquiétés ni seraient allés en prison, Sarkozy n'aurait jamais eu d'affaires judiciaires aux fesses et je peux encore en égrener d'autres comme ça comme Fillon, etc....

Dans ce rapport j'ai essayé d'aller à l'essentiel de l'actualité qui occupe le paysage social actuel. Je vous remercie de votre écoute.